



StopOGM - Groupe de travail romand sur le génie génétique

Communiqué de presse de StopOGM du 5 mars 2010

Prolongation du moratoire sur les OGM

Les organisations de paysans, de consommateurs et de défenseurs de l'environnement critiques à l'encontre du génie génétique réunies dans le Groupe de travail suisse sur le génie génétique (GTG ou Schweizerischen Arbeitsgruppe Gentechnologie, SAG), dont fait partie StopOGM, saluent les décisions prises jusqu'à présent au Parlement en faveur de la prolongation du moratoire sur les OGM jusqu'en 2013. Le moratoire entré en vigueur en 2005 a fait ses preuves et est toujours clairement soutenu par la population.

Le Conseil national traitera de la modification de la Loi sur le génie génétique le lundi 8 mars 2010. Une des principales modifications réside dans la prolongation du moratoire sur l'utilisation d'OGM dans l'environnement à des fins commerciales. Le Conseil fédéral propose à cet égard 3 années supplémentaires. Lors de la consultation, toutes les organisations d'agriculteurs ont soutenu cette modification, de même que tous les cantons.

Les informations annexées du groupe de travail suisse sur le génie génétique (SAG) montrent quels sont les enjeux de la prolongation. Ce n'est pas une décision de principe pour ou contre le génie génétique, mais simplement une décision technique.

La solution, proposée par le Conseil fédéral et adoptée par le Conseil des États et la commission compétente du Conseil national, est un compromis viable qui peut être accepté par une majorité de la population.

Pièce jointe :

Flyer SAG : Qu'implique la prolongation du moratoire sur les OGM ?

Pour plus d'informations :

Luigi D'Andrea, Biologiste PhD, secrétaire de StopOGM, +41 77 400 70 43